Isabelle Marcoux
Emmanuelle Beaulieu-Handfield
2025/12/02

«La Réplique linguistique»: valoriser le français grâce à la linguistique

Ce texte est le premier d'une série d'articles qui cherchent à mettre la linguistique au service de la valorisation du français dans le milieu de l'éducation et dans la société en général. Les idées mises de l'avant reprennent en partie le contenu de la série balado *La Réplique linguistique*, animée par **Isabelle Marcoux**, doctorante en linguistique à l'Université du Québec à Montréal et détentrice de deux maitrises, en linguistique et en orthophonie, et par **Emmanuelle Beaulieu-Handfield**, chargée de cours en linguistique et en didactique à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal. Depuis septembre 2024, elles offrent une réflexion accessible et éclairée sur les enjeux linguistiques contemporains, en croisant théorie, pratique et pédagogie. Le balado est diffusé sur CHOQ.ca, YouTube, Spotify et Apple Podcast.

Les questions de promotion et de valorisation du français occupent une place importante dans le milieu de l'éducation : on souhaite célébrer notre langue et nourrir l'amour des élèves pour le français, et ce, du primaire à l'université. Cependant, cet objectif est rendu parfois difficile par le discours médiatique ambiant : on y entend fréquemment parler de la langue française de façon négative. On y déplore par exemple les difficultés des élèves du primaire et du secondaire à maitriser la lecture et l'orthographe, les lacunes en langue

écrite des futurs enseignants et enseignantes ou encore le déclin du français au Québec.

En parallèle, les personnes spécialisées en linguistique, en l'occurrence les linguistes, semblent relativement absentes du milieu de l'éducation et de l'espace médiatique. À titre d'exemple, dans l'organisation d'activités de promotion du français, on met souvent à contribution, et à juste titre, diverses formes d'expression culturelle touchant à la langue, comme la littérature, le théâtre ou la chanson, mais on n'a guère recours à la linguistique. Dans les médias, lorsque vient le temps d'inviter des intervenants pour se prononcer sur la langue, on pense souvent aux enseignants et enseignantes de français, qui sont des spécialistes de la norme du français. Malheureusement, on sollicite rarement les linguistes, probablement parce que leur travail est largement méconnu.

Nous croyons pourtant que la diffusion des connaissances scientifiques sur la langue représenterait un outil puissant de promotion du français, favorisant une attitude d'ouverture face à la langue. En effet, les discours négatifs sur la langue reposent souvent sur des mythes et des préconceptions qui ne sont pas appuyés par la science. Nous estimons qu'une plus grande place des connaissances linguistiques dans le système scolaire et dans l'espace médiatique permettrait de défaire certains préjugés pour construire une vision plus objective (et par le fait même plus positive) de notre réalité linguistique.

Qu'est-ce que la linguistique?

La linguistique est une science humaine qui s'intéresse à la faculté du langage et aux langues. Elle distingue d'ailleurs ces deux concepts : le langage est la faculté cognitive qui nous permet de communiquer à l'aide de systèmes de signes complexes, alors que les langues sont des occurrences de ces systèmes. Chaque langue comprend non seulement un ensemble de mots, mais également un ensemble de règles qui régissent la façon dont s'assemblent les sons, les morphèmes[1] et les mots en énoncés pourvus de sens.

La linguistique comporte plusieurs sous-disciplines, qui correspondent à plusieurs aspects des langues. La phonétique et la phonologie étudient les sons des langues. La morphologie et la syntaxe s'intéressent respectivement à la façon dont les mots et les phrases sont formés. Et finalement, la sémantique se penche sur la signification des mots et des phrases, alors que la pragmatique se penche sur l'usage du langage en contexte de communication. Tous ces aspects peuvent être étudiés sous plusieurs angles, soit en observant le développement du langage chez les enfants (linguistique développementale), en mettant les formes linguistiques en lien avec les dynamiques sociales (sociolinguistique) ou en observant l'évolution des formes linguistiques dans le temps (linguistique historique), pour ne donner que quelques exemples des champs d'études possibles en linguistique.

Le travail des linguistes est parfois méconnu dans le grand public ou dans les médias et peut être confondu avec celui d'autres spécialistes des questions langagières comme les enseignants et enseignantes de français, les traducteurs et traductrices ou les réviseurs et réviseuses linguistiques. Pourtant, la perspective des linguistes sur la langue est bien différente. Les personnes en enseignement, en traduction ou en révision s'intéressent principalement à la norme du français, c'est-à-dire à la langue standard. Leur approche est prescriptive : certaines formes doivent être évitées ou privilégiées afin de se conformer à cette norme. En contrepartie, la linguistique a une approche descriptive face à la langue : son travail n'est pas de juger si une forme est conforme ou non à la norme, mais plutôt de constater l'utilisation des différentes formes linguistiques.

Une appréciation des différentes variétés et des différents registres d'une langue

En linguistique, la variation est un concept central. Or, dans le parcours scolaire québécois, on nous apprend généralement qu'il existe un seul « bon français » et qu'il faut s'y conformer. Pourtant, dans toutes les langues du monde, on observe de la variation : les usages changent selon plusieurs paramètres, et ces changements ne sont pas des « erreurs ». Ils témoignent plutôt du fait qu'une langue est vivante et que ses locuteurs et locutrices l'utilisent!

On distingue généralement quatre grands types de variation. La variation géographique (ou diatopique) désigne les différences linguistiques qu'on retrouve d'un endroit à l'autre : le français de Montréal n'est pas identique à celui de Paris, de Genève, de Dakar ou de Moncton. La variation temporelle (ou diachronique) désigne le fait que les formes linguistiques se transforment au fil du temps : certaines formes usuelles il y a un ou deux siècles peuvent maintenant paraitre vieillies et de nouvelles formes apparaissent constamment. La variation sociale (ou diastratique) concerne les différences entre groupes sociaux : l'âge, le genre, le niveau de scolarité ou l'appartenance à un milieu professionnel influencent la manière de parler. Enfin, la variation contextuelle (ou diaphasique) renvoie aux changements qu'un même individu apporte à sa façon de parler selon la situation : on ne s'exprime pas de la même manière dans une conférence universitaire que dans une discussion entre amis. C'est ce que l'on appelle les registres de langue (registres soutenu, standard, familier, etc.).

Il n'existe donc pas un seul français, mais bien une pluralité de français. Et, loin d'être un problème, c'est une excellente chose : une langue qui ne varie pas est une langue morte. Les linguistes ne sont pas contre l'existence d'une norme en français, cependant les connaissances linguistiques permettent de tempérer la perception de sa supériorité linguistique. L'étude systématique des différentes variétés d'une langue permet de constater que la norme ou le « bon français » n'est qu'une variété parmi d'autres, à laquelle nous avons collectivement attribué la valeur de standard.

La maitrise de ce standard est socialement importante, puisqu'elle est exigée dans plusieurs contextes professionnels et sociaux. Il est donc normal et souhaitable que l'enseignement de la norme fasse partie intégrante du parcours scolaire. Mais l'éclairage de la linguistique permettrait de nuancer le message transmis aux élèves. Ce qui compose la norme n'est pas choisi parce que c'est « meilleur » du point de vue

de la langue, mais parce que cela a historiquement été associé au prestige de certains groupes sociaux. Si le français standard actuel porte l'empreinte du français de la région parisienne, c'est avant tout parce que celle-ci a longtemps occupé une position de pouvoir et de prestige culturel au sein de la francophonie. Il est tout à fait possible d'expliquer ce genre de nuance en classe, surtout dans l'enseignement postsecondaire. Célébrons la langue familière et les différentes variétés régionales sans les dénigrer, tout en soulignant également l'importance de maitriser la norme! Cette vision ne s'inscrit-elle pas parfaitement dans une démarche de valorisation de la langue française?

Une relativisation de la notion d'erreur

Comprendre l'existence de différentes variétés et de différents registres de langue permet également de relativiser la notion d'erreur ou de faute. En général, ce qu'on qualifie d'erreur est en fait un écart à la norme du français qui est perçu comme étant standard. Évidemment, comme mentionné plus haut, les variétés et registres du français comportent toutes sortes de différences par rapport à cette norme. Qualifier ces différences d'« erreurs » et utiliser des expressions comme « il ne faut pas dire » entretient une vision négative des formes non standards et impose une vision contraignante de ce qui est considéré comme du « bon français ».

L'utilisation du mot *erreur* pour désigner tout écart à la norme introduit également une confusion entre les formes familières et les véritables erreurs. Lorsqu'on utilise une forme comme *c'est à cause que* ou *on le fait tu?* dans une situation familière, il ne s'agit pas d'une erreur. Ces deux formes sont très courantes, naturelles et comprises sans problème par les interlocuteurs et interlocutrices. Elles ne sont pas un assemblage de mots incohérent et dépourvu de logique, puisqu'elles respectent les règles syntaxiques du français québécois familier. En effet, on ne dirait jamais **c'est de cause que* ou **quand est-ce qu'on le fait tu?*, puisque ces formes ne respectent pas les règles du français québécois familier.

Lorsque des formes familières correctes sont ainsi qualifiées de fautes, cela introduit une confusion avec de vraies erreurs qui peuvent se produire quand on parle. Par

exemple, si on dit *je me suis assise sur la table* alors qu'on voulait dire *sur la chaise*, il s'agit effectivement d'une erreur. Lorsqu'un lecteur ou une lectrice de nouvelles trébuche dans la prononciation d'un mot complexe comme *désinstitutionnalisation*, il s'agit effectivement d'une erreur. De plus, lorsqu'on est dans une situation où l'on doit ou souhaite se conformer à la norme, par exemple pendant un exposé oral scolaire ou dans une dissertation, un écart à la norme attendue est alors effectivement une erreur. La diffusion des connaissances linguistiques permettrait d'introduire cette nuance importante entre une véritable erreur et un écart à la norme, qui relève plutôt de la variation linguistique.

Une rectification de la notion de dégradation

Les médias véhiculent souvent l'idée de la dégradation du français au Québec, qui participerait à un certain déclin de la langue dans la province. En plus d'être erronée, cette idée confond deux concepts. Le déclin d'une langue consiste en la chute du nombre de ses locutrices et locuteurs, qui s'explique par différents facteurs sociaux et démographiques. Quant à la supposée « dégradation » du français, il s'agit d'un terme inapproprié, puisque le français ne se dégrade pas, il évolue. Et ce n'est pas le fait qu'une langue se transforme qui va causer sa perte, au contraire! L'évolution est le propre d'une langue vivante. Plusieurs personnes semblent croire que cette évolution passe principalement par des propositions faites par les institutions officielles comme l'Office québécois de la langue française ou l'Académie française. Or, ce n'est pas le cas. Le principal moteur d'évolution d'une langue est l'usage qu'en font les personnes qui la parlent. Ainsi, des formes autrefois considérées comme des erreurs finissent par être acceptées dans le français standard. C'est donc à force d'« erreurs » en latin que le français est devenu ce qu'il est! S'agit-il vraiment d'une dégradation?

Lorsqu'il est question de déclin ou de dégradation linguistique, on accuse fréquemment l'anglais de corrompre le français. Il est vrai que le français québécois intègre de nombreux emprunts à l'anglais, mais il s'agit d'un phénomène normal et universel entre des langues en contact. Il est légitime de vouloir limiter ces emprunts dans la langue soutenue et de proposer des équivalents français, mais il est inutile, et même nuisible, de diaboliser ces emprunts. Finalement, l'influence des textos est également accusée

de nuire au français écrit. De nos jours, une grande partie de nos échanges avec nos proches se font par écrit et sont de nature informelle. Il n'est pas attendu que nous respections la norme du français dans ce contexte. Il est donc tout à fait normal d'observer de la variation linguistique et de voir émerger un registre familier à l'écrit. Tout comme à l'oral, les élèves doivent simplement apprendre à naviguer entre différents registres de langue.

En conclusion, la diffusion des connaissances linguistiques, en rectifiant ou en nuançant les idées reçues sur la langue, a le potentiel de générer dans la société une vision plus positive de la langue. Et nous en avons fort besoin!

Les discours négatifs répétés finissent par faire croire aux francophones d'ici qu'ils et elles « parlent mal » et que leur langue n'est pas belle. Cela peut créer un sentiment d'insécurité linguistique dans la population, c'est-à-dire cette impression que notre façon de parler est inadéquate ou non légitime (Remysen, 2018; Remysen et Rheault, 2024). Certains locuteurs et locutrices peuvent ainsi vivre de la honte ou de la gêne et éviter de s'exprimer dans certaines situations. Ce sentiment est vécu par un grand nombre de francophones au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Finalement, à force de se faire constamment critiquer lorsqu'ils et elles parlent français, les jeunes pourraient développer une image négative et contraignante de la langue… et peut-être même être tentés de se tourner vers une langue où on les laisse davantage tranquilles : l'anglais! La linguistique partage avec les autres sciences une attitude de curiosité et d'émerveillement face à son objet d'étude : la multitude de formes linguistiques présentes dans le monde. Pourquoi ne pas intégrer au parcours scolaire des jeunes cette posture d'ouverture pour mieux valoriser le français?

Le présent article reprend certaines idées de quelques épisodes du balado *La Réplique linguistique*. En voici la recension.

Épisode 1 : Qu'est-ce que la linguistique?

Épisode 2 : La variation linguistique

Épisode 4 : Aimes-tu ta langue française?

Épisode 6 : Est-ce que le français se dégrade?

Épisode 7 : La norme linguistique est arbitraire!

Épisode 13 : Les « erreurs » en français oral

Épisode 18 : Souffrez-vous d'insécurité linguistique?

Références

ELCHACAR, Mireille (2022). *Délier la langue. Pour un nouveau discours sur le français au Québec*, Montréal, Éditions Alias, 156 p.

LAFOREST, Marty (2021). *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, édition revue et augmentée, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 107 p. (Essais classiques du Québec).

LES LINGUISTES ATTERRÉES (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris, Gallimard, 64 p. (Tracts).

REINKE, Kristin, et Luc OSTIGUY (2024). « Il y a toujours quelqu'un qui a un plus beau français : deux sources d'insécurité linguistique au Québec », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n^{o} 24, p. 109-131. Également disponible en ligne : https://doi.org/10.3917/cisl.2401.0109.

REMYSEN, Wim (2018). « L'insécurité linguistique à l'école : un sujet

d’étude et un champ d’intervention pour les sociolinguistes », dans VINCENT, Nadine, et Sophie PIRON (dir.). *La linguistique et le dictionnaire au service de l’enseignement du français au Québec*, Montréal, Nota bene, p. 25-59.

REMYSEN, Wim, et Amélie-Hélène RHEAULT (2024). « Le français au Québec », dans BECKER, Lidia, Sandra HERLING et Holger WOCHELE (dir.). *Manuel de linguistique populaire*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 423-48.

1 Le morphème est le plus petit élément de sens (radical, marque d’accord, etc.). Les mots sont composés d’un ou plusieurs morphèmes. [Retour]



Isabelle Marcoux

Doctorante en linguistique à l’Université du Québec à Montréal



Emmanuelle Beaulieu-Handfield

Chargée de cours en linguistique en didactique à l’Université du Québec à Montréal et à l’Université de Montréal